**Alerte ! La prolifération nucléaire est de retour**

Quand les États-Unis et l'Australie violent le TNP

Nous, organisations soussignées, sommes solidaires avec les associations australiennes, soutenues par les associations britanniques et américaines :

*Elles refusent tout transfert de sous-marins nucléaires d’attaque US (SNA) pour leur pays.* Il s’agit de fait, d’une dissémination de technologies nucléaires à finalité non civile. Ce sont les USA, qui s’étaient auto-proclamées en gardienne de la non-prolifération atomique, qui rompent ainsi tous leurs engagements, avec la complicité du gouvernement australien. C’est une zone du Sud Pacifique, fragile et instable, qui est en proie à un surarmement des australiens, mais elle est protégée à la fois par le traité de non-prolifération (TNP), et par le traité de RAROTONGA instituant cette zone comme exempte de toutes armes nucléaires. La décision américaine et des autorités australiennes sont une double violation de ces 2 traités :

1- LE TNP : dans son article I et II : “TOUT ÉTAT… qui est partie au traité, s’engage à ne pas transférer à qui que ce soit, ni directement *ni indirectement,* des armes nucléaires *ou autres dispositifs explosifs*“.Or le combustible des SNA US promis à l’AUSTRALIE, est évalué entre 3 à 6 tonnes d’uranium hautement enrichi à plus de 93%, il est classé comme de haut grade militaire, plus encore que le combustible faiblement enrichi des SNA français et bien loin des 5% autorisés par le TNP.

2- La zone dénucléarisée instituée par le traité interdit la circulation du combustible nucléaire de grade militaire dans le Sud-pacifique ; de ce fait, la violation du traité est manifeste. La décision de la Nouvelle Zélande d’interdire ces SNA dans ses eaux territoriales, conformément à ce traité, est une première réponse.

A la veille de la révision du TNP, cette décision états-unienne sonne le glas de tous nos espoirs d’avancée dans la non-prolifération. Pire, cela pourrait être au contraire le retour aux mauvais jours des années 70.Les Australiens redoutent aussi l’accumulation des déchets nucléaires engendrés par les SNA, et de plus, les risques élevés d’accidents. Ils en dénombrent 8 de par le monde.

Rappelons que sur les 6 SNA français, il y en a eu 2 gravement accidentés :

En 1994, le SNA “ÉMERAUDE“ avec le décès de 10 marins. En juin 2020, dans la base de Toulon, le SNA “PERLE“ a été ravagé par un incendie de cause inconnue.

De plus**,** nous ne nous joignons pas aux récriminations bruyantes des marchands d’armes de notre pays. De même, nous n’approuvons pas les performances exceptionnelles de l’Union Européenne dans l’exportation excessive d’armements de toute sorte, surtout parce que notre pays en a la meilleure part.

Cette grave escalade dans le réarmement atomique appelle de notre part un renforcement de nos actions pour la poursuite du désarmement, pour un traité d’interdiction de production de matériaux fissiles à usage militaire, et pour la ratification par tous (et d’abord par notre pays) du traité d’interdiction des armes nucléaires.

AUX CÔTÉS DE NOS AMIS DES PAYS MEMBRES DE L’ANKUS (Alliance Australie, Grande Bretagne, États-Unis), AVEC LES ONG DE TOUTE L’EUROPE, NOUS, ASSOCIATIONS FRANÇAISES, APPELONS À L’ACTION NOTRE OPINION PUBLIQUE, POUR L’ANNULATION DE TOUTE LIVRAISON DE SNA ET DE TOUT ENGIN SOUS-MARINS À VISÉE MILITAIRE, QUEL QUESOIT LE PAYS EXPORTATEUR.

Premières ORGANISATIONS SIGNATAIRES ………

Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire, PUGWATCH France, Mouvement de la Paix, initiative de désarmement nucléaire, ICAN France, abolition des armes nucléaires/maison de la vigilance, observatoire des armements, mouvement pour une alternative non violente.